

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 380 fixant la date et le lieu de l'examen d'entrée en 6° classe ..

n° 380

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 4 du 01/05/1951

Date de publication
16 avril 1951

Date du numéro
1 mai 1951

TEXTE INTÉGRAL

1° l'examen d'entree en sixieme aura lieu à l'Ecole publique de Djibouti, le jeudi 10 mai 1951, à partir de 7 h. 30. 2° Les demandes d'inscription et de dispense d'âge, accompagnées du dossier réglementaire, seront recues au bureau du qu'au jeudi 3 mal inclus. Chef du Service de l'Enseignement jusqu'au Jeudi 3 mai inclus.